

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-716572

147412

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 13246 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : IBARRITANE EL MUSTAFA

Date de naissance : 28 Août 26 1989

Adresse : lot 69 Layadi 02 appart 01 gauche Benrechid

Tél. : 0668 123 777 Total des frais engagés : 849,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : *Docteur Kawtar ERBIB
Médecin Spécialiste en Pédiatrie
Deraa - Rue 52 N° 55 2^{ème} Etage
Lot 69 Layadi 02 Casablanca - Tél: 05 22 930 777*

Date de consultation : 07/08/2019 Age : 30 ans

Nom et prénom du malade : THARITANE INES

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 11/08/2022

Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*

Signature de la Mutuelle : *[Signature]*

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/12/22	6		200,00	INP : 09119170118 Docteur Kavtar ERIB Médecin Spécialiste en Pédiatrie 15 Rue 52 N°55- 77 93 930

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE SOULIANA</i> Bt. Fernand Léger 10 Duc de Berry 10 93190 Sceaux	07/12/2022	7550,90 DH
	07/12/2022	939,00 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
25533411	11133553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Kawtar E

Spécialiste des maladies de l'enfant et du nouveau-né

Diplômée de la faculté de Casablanca

Ancien médecin résident d'enfants à Casablanca

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV: 186,90 DH
ID: 648846
6 118001 140619

د. كوثر اريبي

اختصاصية في أمراض الطفل والرضيع

خريجة كلية الطب بالبيضاء

طبيبة مقيمة سابقاً بمستشفى الأطفال بالدار البيضاء

ORDONNANCE

Casablanca, le : 04/12/22
Nom : Elbarriha Ines

186,90

11 - Hawraie

364,00

21 varivax

T = 550,90

PHARMACIE SOUTANA
Dr. Farahat El Aouda
Casa Soutana - 2ème étage
Quartier Oulfa - Tel: 0522 73 29 04

Age :

Poids :

3 ans 3 mois
- 16 kg

Libere pos/
يتم اصدار التشغيل من قبل

Merck Sharp & Dohme BV

Waarderweg 39, R.O. 581

2031 BN, 2003 PC Haarlem

Pays-Bas/ هولندا

VARIVAX® vaccin

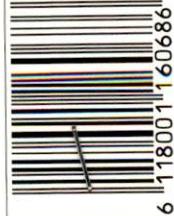
Suspension injectable

Boîte d'un flacon unidose de 0,5 ml

PPV: 364,00 DH

AMM N°: 789/16DMP/21/NSF

Distribué par MSD Maroc



Docteur Kawtar ERIBI
Médecin Spécialiste en Pédiatrie
1d. Oued Derâa - Rue 52 N°55 2^{ème} Etage
Oulfa- Casablanca - Tel: 0522 930 777

شارع واد درعة، زنقة 55، الطابق الثاني - الألفة - الدار البيضاء
Bd, Oued Derâa, Rue 52, N° 55, 2^{ème} Etage - Oulfa - Casablanca
Tél. : 0522 930 777 - Urgence : 0634 375 951



د. كوثر اريب

اختصاصية في أمراض
الطفل والرضيع

خريجة كلية الطب بالبيضاء
طبيبة مقيمة سابقاً بمستشفى
الأطفال بالدار البيضاء

ORDONNANCE

Casablanca, le : 07/12/22
Nom : Ibtoufahm Ines

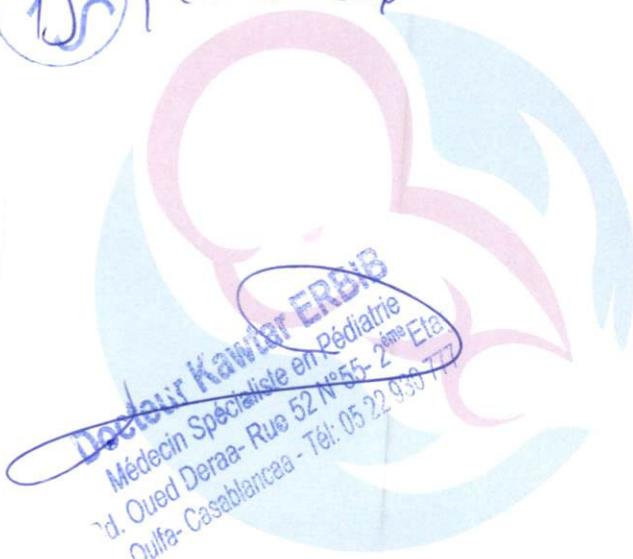
Age : 3 ans 3 mois
Poids : 16 kg

99.00

11- Prodefen sachet

1 sachet 16-1 10170000

T. 99.00



شارع واد درعة، زنقة 55 الطابق الثاني - الألفة - الدار البيضاء
Bd, Oued Derâa, Rue 52, N° 55, 2^{ème} Etage - Oulfa - Casablanca

Tél. : 0522 930 777 - Urgence : 0634 375 951